Avis d'informations aux habitants de

NEUVE-ÉGLISE
HIRTZELBACH

JUILLET 2025 http://www.neuve-eglise.fr

DÉPLOIEMENT DU SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION DES POPULATIONS

ESSAI DE LA SIRÈNE DANS NOTRE COMMUNE LE MERCREDI 02 JUILLET 2025

Un nouveau **S**ystème d'**A**lerte et d'**I**nformation de la **P**opulation (**SAIP**) est déployé dans le Bas-Rhin.

Notre commune est concernée par le déclenchement de tests sonores de la sirène **le mercredi 2 juillet 2025 dans l'après-midi.**

Ces opérations s'inscrivent dans un contexte de réaménagement du maillage d'alerte territoriale autour des bassins de risques (accidents naturels et technologiques) pouvant être exposés à une situation d'urgence et ont pour but de valider le bon fonctionnement des installations.

Ne vous inquiétez pas, il s'agit d'un simple test !

CONCOURS COMMUNAL MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Comme l'an dernier, la municipalité de Neuve-Église/Hirtzelbach organise le concours communal «MAISONS ET JARDINS FLEURIS» ouvert gratuitement à tous les habitants.

Avec ce concours, la mairie souhaite saluer votre investissement dans le fleurissement de votre habitation et dans l'embellissement de notre cadre de vie, contribuant ainsi à rendre notre commune plus agréable et accueillante.

Le jury composé de personnes extérieures au village fera sa tournée **le samedi 26 juillet 2025 à partir de 9h00**.

Tous les habitants sont invités à la cérémonie de remise des prix **le samedi 30 août 2025 à 14h à la salle des fêtes.**

ROUTE FORESTIÈRE DU FRANKENBOURG- FERMETURE AUX VÉHICULES MOTORISÉS

L'ONF vous informe que la route forestière du Frankenbourg sera dorénavant fermée toute l'année aux véhicules à moteurs.

Les autorisations spécifiques permettant l'accès au massif pour les associations et les ayants droits sont maintenues.

La signalisation et les espaces de stationnements aux entrées de la forêt domaniale de La Vancelle seront adaptés.

Cette décision permettra d'accueillir le public dans de meilleurs conditions et limitera les risques qui découlent d'un accès facilité du massif aux véhicules motorisés (feux de forêt, cueillette à but lucratif, etc.).

UTILISATION DE TONDEUSES À GAZON ET AUTRES ENGINS À MOTEUR THERMIQUE ET ÉLECTRIQUE

Avec l'arrivée des beaux jours, il est utile de rappeler que l'utilisation des tondeuses à gazon et autres engins à moteur thermique ou électrique est autorisée comme suit :

en semaine : de 8h à 21h,

le samedi et jours fériés : de 8h à 12h et de 14h à 20h,

le dimanche : de 9h à 11h.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 11 juillet l'après-midi et du 02 au 17 août 2025.

En cas d'urgence, veuillez contacter Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints.

LE BRGM (LE SERVICE GEOLOGIQUE NATIONAL) VOUS COMMUNIQUE

Dans le contexte de l'entrée en vigueur en mai 2024 de la directive européenne sur les métaux critiques (CRM Act), et en cohérence avec les impulsions politiques lancées en France à la suite du « rapport Varin » sur la sécurisation des approvisionnements en matières premières minérales remis au Gouvernement en 2022, le Président de la République a annoncé en septembre 2023, lors du Conseil de planification écologique, la mise à jour de l'Inventaire des Ressources Minérales (IRM) du sous-sol français.

Ce travail a été confié par l'État au BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui en est le porteur principal. Les objectifs et les contours du projet ont été élaborés en étroite collaboration avec les pouvoirs publics.

Dans le cadre de cet inventaire des ressources minérales du sous-sol français, et notamment des missions d'acquisition de données géophysiques du sol qui seront programmées, le BRGM s'appuiera sur l'expertise et les compétences de la société ATTIS Environnement.

A partir de juillet 2025, des campagnes d'acquisition de données gravimétriques (mesure du champ de la pesanteur terrestre permettant d'approcher la distribution des densités des roches du sous-sol) vont se dérouler sur environ 12 semaines dans tout le massif géologique des Vosges. Des équipes de terrain, composées de deux personnes chacune, se déplaceront à pied ou en véhicule pour réaliser ces relevés.

A titre d'information, merci de noter que les mesures géophysiques qui seront réalisées sont non-invasives, et que les accords d'accès aux parcelles attendus des propriétaires (publics/privés) sont strictement temporaires (de la demi-journée à quelques jours selon le type de mesures) et sans autre engagement.

RAPPEL : INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Bien qu'aucune échéance électorale ne soit prévue à l'heure actuelle en 2025, nous rappelons aux personnes intéressées qu'elles peuvent à tout moment s'inscrire sur les listes électorales de la commune.

L'inscription est une démarche volontaire et non automatique.

Désormais, il est possible de s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant la date du 1er tour d'un scrutin.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour demander un formulaire d'inscription ou à vous inscrire par internet via le site « Service-Public.fr ».

Chaque citoyen peut également vérifier sa situation électorale directement en ligne, notamment afin de savoir dans quel bureau de vote il est inscrit. Il lui suffit de se connecter à l'adresse suivante :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-etformulaires/ISE

PROCHAINE ANIMATION AU SCHNACKASCHLOSS

Bonjour,

Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, le Schnakaschloss est un bar associatif éphémère dont la vocation est **de réunir les gens** afin de **favoriser les échanges** et le lien entre les habitants de notre village de Neuve-Église et environs.

Toute l'équipe du Schnakaschloss tient à vous remercier pour votre soutien et votre présence chaleureuse lors de notre dernière manifestation qui avait lieu au jardin curial début mai.

Comme votre présence et votre enthousiasme nous encouragent à poursuivre, nous vous proposons un nouveau RDV estival :

le vendredi 4 juillet à partir de 18h au jardin curial

Juste pour le plaisir de se rencontrer autour d'un barbecue et de trinquer ensemble !

Le président du Schnackaschloss, André Schillinger.

RAPPEL

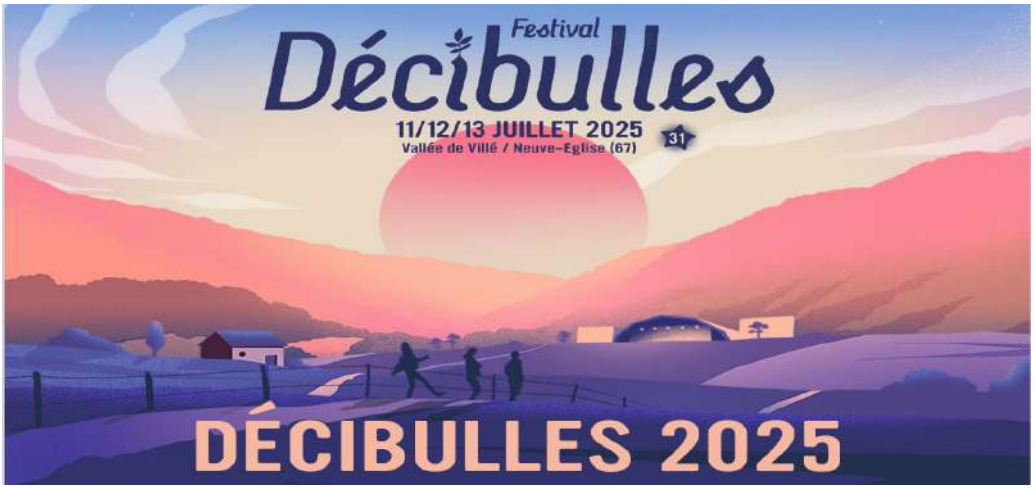

FESTIVAL DECIBULLES DU 11 AU 13 JUILLET 2025

Voici les dispositions prises pour cette nouvelle édition :

- Accès interdit à l'aire de jeux d'Hirtzelbach du 28 juin au 18 juillet 2025.
- Interdiction du camping et du stationnement des camping-cars et caravanes sur l'ensemble du ban communal du mardi 08 juillet au mardi 15 juillet 2025 sauf dans les endroits clos et les emplacements prévus à cet effet sur le site de Décibulles.

Les restrictions habituelles concernant la circulation et le stationnement sont mises en place. Vous pouvez retrouver l'intégralité des arrêtés municipaux dans les panneaux d'affichage de la mairie.

NOUVEAUTÉS EN 2025

Cette année, l'association Décibulles a pour objectif de fluidifier et de sécuriser la circulation des piétons et des véhicules à l'arrivée et au départ des festivaliers. À cette fin, l'organisation des flux de navettes, de voitures et de piétons a été repensée afin de permettre aux festivaliers de circuler et d'accéder aux parkings en toute sécurité et ainsi de limiter les risques d'accident et d'attente à la sortie des parkings.

Dorénavant, à la sortie des parkings, le flux sera divisé en deux :

- une première moitié des véhicules sera envoyée vers Neuve-Église, direction Breitenau,
- la seconde moitié des véhicules sera envoyée vers Saint-Maurice, comme par le passé.

Conséquences au niveau de la circulation rue de l'Église :

- la circulation de tout véhicule sera interdite dans le sens Neuve-Église → Villé aux horaires suivants :
  - du vendredi 11 juillet 2025 - 23h00 - au samedi 12 juillet 2025 - 04h00,
  - du samedi 12 juillet 2025 - 23h00 - au dimanche 13 juillet 2025 - 04h00,
  - du dimanche 13 juillet 2025 - 21h00 - au lundi 14 juillet 2025 - 02h00.

La circulation se fera en sens unique (Villé → Neuve-Église) aux horaires indiqués ci-dessus.

Conséquences sur le stationnement :

- Interdiction de stationner rue de St Maurice (sauf emplacements de parking matérialisés au sol en face des maisons n°10 et n°11), carrefour Abbé Stackler, rue de l'Église et rue de la Vieille Forge du vendredi 11 juillet 2025 à 08h00 jusqu'au lundi 14 juillet 2025 à midi.

Pour plus d'informations sur cette manifestation : https://www.decibulles.com

Le Schnackawert
Restaurant Traditionnel

🎉 **Grand Week-End Festif les 11, 12 et 13 juillet !** 🎉
Trois jours de fête, de musique, de bonne humeur et de gourmandises au rendez-vous !

Venez célébrer l'été comme il se doit les 11, 12 et 13 juillet lors de notre grand événement festif !

Vendredi 11 juillet – Soirée Années 80
Dès le vendredi soir 17H, on remonte le temps avec une soirée spéciale années 80 : DJ, bar en plein air, cocktails et ambiance rétro garantie !

Samedi 12 et dimanche 13 juillet

☕ Dès le matin 8h00 : **petit-déjeuner convivial** pour bien commencer la journée.

🎶 Toute la journée : **animations, cocktails, DJ set** et ambiance festive jusqu'au soir !

Un week-end placé sous le signe du partage, du plaisir et de la fête, pour petits et grands !

Entrée libre – Restauration et bar sur place

Au menu côté restauration :

🍴 Cordon bleu à manger du bout des doigts
🍴 Kebab de sanglier
🍴 Plat végétarien
🍴 Burgers & grillades
🍴 Desserts maison

Et pour vous rafraîchir, ne manquez pas nos bières, cocktails et softs .

Ne manquez pas cet événement incontournable de l'été !

🍽️ Le Schnackawert vous livre à domicile ! 📦

Plats du jour et menus complets à emporter ou livrés tout chauds chez vous !

🗓️ **Lundi, jeudi et vendredi**, profitez de notre cuisine maison :

✔️ **À emporter** directement au restaurant
✔️ **En livraison** avant midi

📞 Commandez le matin au: 03.88.58.78.49
📍 Cuisine généreuse, produits frais, service rapide – Le goût du Schnackawert, chez vous !

Sélestat Alsace Centrale
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Aménagement du territoire
REVISION DU SCOT SÉLESTAT ALSACE CENTRALE

Participez à l'avenir de votre territoire !

Le projet de **schéma de cohérence territoriale valant plan climat air énergie territorial** révisé sera présenté lors de réunions publiques :

Le mardi 16 septembre à 19h
Salle des adjudications - Mairie annexe
24 rue du Maréchal Foch à Marckolsheim

Le jeudi 25 septembre à 19h
MJC le Vivarium
53 Rue de Bassemberg à Villé

Le mercredi 17 septembre à 20h
Salle des commissions - Siège du PETR
15 bd Leclerc à Sélestat

Le jeudi 9 octobre à 20h
Villa Burrus, 11 rue Maurice Burrus
à Sainte-Croix-Aux-Mines

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger et de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement futur et de la transition écologique de notre territoire.

© Jean ISENMANN - ADEUS

Plus d'informations sur le site internet du PETR :
selestat-alsace-centrale.fr

RÉVISION DU SCOT VALANT PCAET
CONSTRUIRE L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE

Qu'est-ce que le SCoT - schéma de cohérence territoriale ?
Un document d'urbanisme stratégique d'aménagement pour les 20 prochaines années.

Il assure la cohérence des politiques locales :

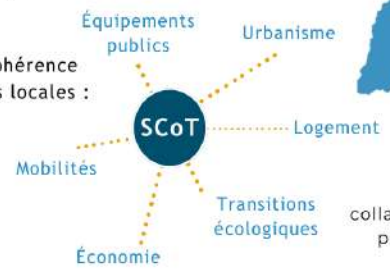

Le **SCoT Sélestat Alsace centrale** couvre 4 communautés de communes

La révision du SCoT est une démarche collaborative mobilisant élus, acteurs locaux et professionnels à travers ateliers, séminaires, visites de terrain et entretiens

Qu'est-ce qu'un PCAET - plan climat air énergie territorial ?

L'objectif du PCAET est de soutenir et mettre en œuvre des actions concrètes et transversales, impliquant tous les acteurs du territoire, dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique, d'améliorer la qualité de l'air, de développer les énergies renouvelables et s'adapter au changement climatique.

Le projet d'aménagement stratégique se décline en 5 axes :

- Equilibrer et rechercher les complémentarités entre les territoires du PETR
- Adapter le territoire aux évolutions climatiques et préserver les ressources
- Miser sur le renforcement de l'économie productive bas carbone
- Favoriser le bien-vivre des habitants et des usagers dans le territoire
- Faire AVEC la population et les acteurs locaux du territoire

LE SCOT, UN OUTIL AU SERVICE DES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX
Les PLU(i) ou cartes communales déclinent les objectifs du SCOT à l'échelle d'une intercommunalité ou d'une commune et établissent les outils réglementaires permettant leur mise en œuvre

Contenu d'un SCoT modernisé

Le projet politique stratégique

PAS
Projet d'aménagement stratégique

Le document prescriptif et les modalités de mise en oeuvre

DOO
Document d'orientation et d'objectifs
qui comprend
DAACL
Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique

Les explications, justifications et le programme d'actions

Annexes

Sélestat Alsace Centrale
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Participez aux réunions publiques en septembre et octobre 2025 !

Plus d'informations :
selestat-alsace-centrale.fr

PLAN CANICULE 2025

Dans le cadre du plan national de canicule, un registre recensant les personnes vulnérables, isolées, âgées, handicapées est tenu en mairie. Les personnes qui souhaitent y figurer sont priées de se faire inscrire au secrétariat de mairie.

Aides, bons plans, solutions locales :
LE GUIDE COUP DE POUCE EST LÀ POUR VOUS !

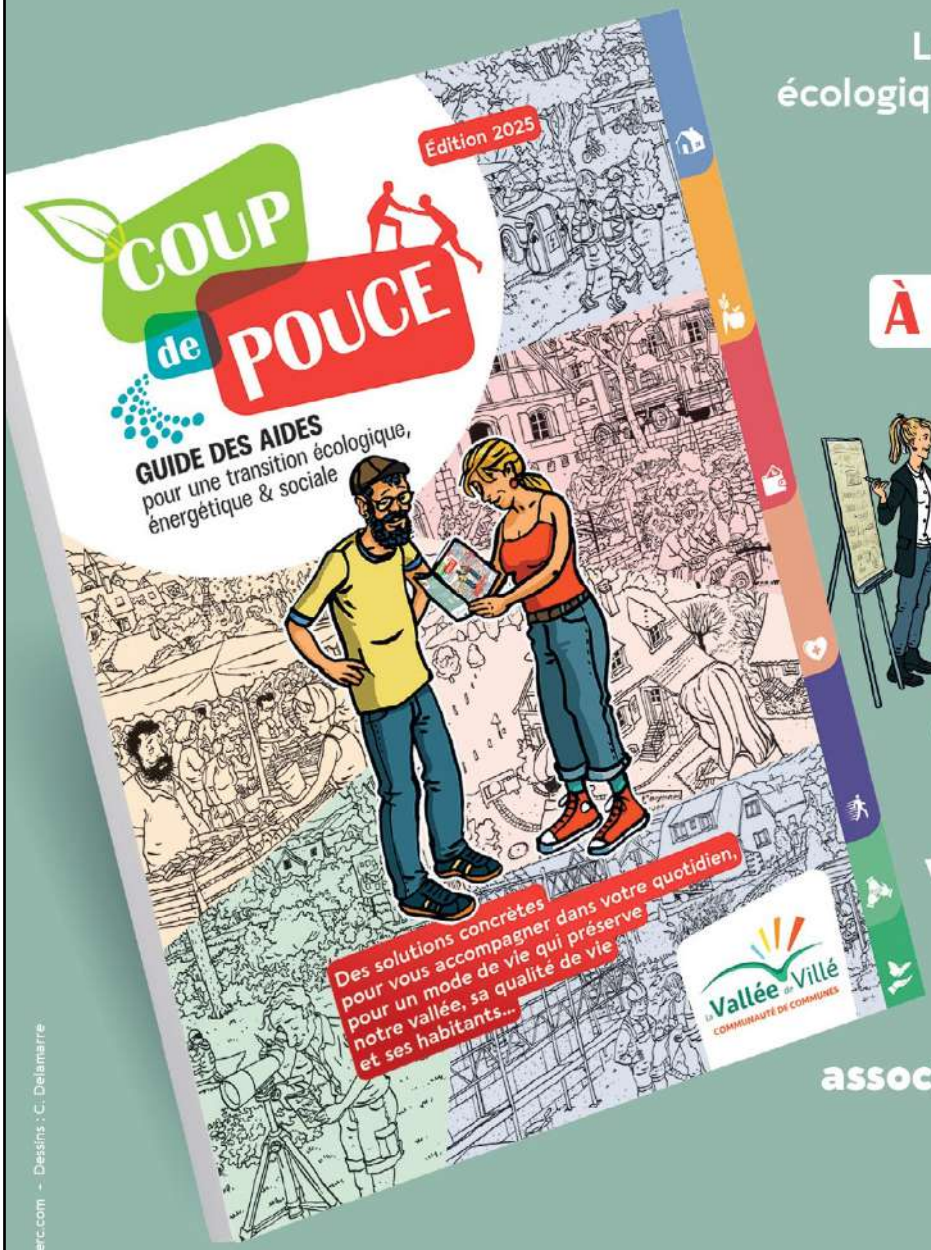

Le guide pratique des aides écologiques, sociales et citoyennes pour les habitants de la Vallée de Villé

À RÉCUPÉRER ICI !

Réalisé avec les volontaires des Ateliers Climat & Démocratie

Près de 70 partenaires associatifs et institutionnels impliqués

www.atelierc.com - Dessins : C. Delamarre

+ d'INFOS : jolet.v@valleedeville.fr

Télécharger le guide

Participer aux Ateliers Climat et Démocratie

la Vallée de Villé
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avec le soutien de : climaxion – anticiper · économiser · valoriser

Financé par : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – ADEME – La Région Grand Est

accélérateur de transitions

DATURA : *ATTENTION DANGER !*

Le datura est une espèce végétale originaire du Mexique et du sud-ouest des États-Unis, qui a été introduite en Europe au XVIIème siècle. **La plante pousse spontanément dans divers milieux**. Elle peut ainsi être retrouvée dans les prairies, zones abandonnées, décombres, friches, bords de routes/chemins… Aujourd'hui répandu en France, elle est avant tout considérée comme une mauvaise herbe dans les champs cultivés.

Le datura, de la même famille que les tomates, est connu pour la production de substances toxiques (alcaloïdes) qui sont présentes dans toutes les parties de la plante, en quantité variables (feuilles, fleurs et graines). **En cas d'ingestion, les symptômes apparaissent très rapidement**, en quelques heures. Leur gravité dépend de la quantité de substances toxiques ingérée, mais l'intoxication peut être mortelle. Elle peut être particulièrement sévère chez l'enfant.

C'est donc une plante toxique et envahissante.

Parmi les différentes espèces existantes, le datura stramoine fait partie de celles que l'on retrouve le plus en Grand Est.

Comment reconnaître le datura stramoine ?

Le datura stramoine est une plante luxuriante pouvant mesurer généralement entre 30 cm et 2 m de haut.

Fleur

Fleurs blanches ou parfois violettes, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long.

Feuille

Feuilles irrégulièrement dentées avec un long pétiole dégageant une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

Fruit

Fruits en capsules épineuses de la taille d'une noix.

Comment agir ?

La lutte contre le datura stramoine est nécessaire car **c'est une plante toxique et envahissante**. Elle peut être consommée accidentellement et provoquer d'importantes intoxications.

- En cas de présence dans votre jardin, il est conseillé **d'arracher la plante**, **impérativement muni de gants**, avant l'apparition des graines. Si des graines sont présentes, il vaut mieux ne rien faire, pour éviter de disséminer la plante.
- Si elle est observée dans un lieu public (sentier, rond-point, …), **il est recommandé de prévenir la commune.**

Les daturas toujours en vente libre

Les daturas représentent un genre de plantes bien connu pour leurs **fleurs majestueuses en forme de trompettes.** Malgré une **toxicité connue**, des espèces horticoles sont cultivées et ornent malheureusement parfois certains **espaces verts et jardins d'amateurs**, voire s'en échappent.

Elles sont toujours **vendues en jardineries** et depuis le 1er juillet 2021, les distributeurs ou vendeurs de végétaux sont obligés d'informer les acquéreurs sur la susceptibilité de ces plantes vivantes de porter atteinte à la santé humaine.

Pour plus d'informations : cliquez ici

En cas de doute sur l'identification, vous pouvez également **signaler sa présence** en adressant une photo avec la localisation de la plante à eesh@fredon-grandest.fr.

Un technicien vous confirmera l'espèce et la prise en compte de votre signalement.

Aller plus loin

Pour plus d'information sur l'Ambroisie, notamment au sujet des moyens de lutte :	
FREDON GRAND EST	• FREDON Grand Est : www.fredon.fr/grand-est/ • Contact par mail : ambroisie@fredon-grandest.fr
OBSERVATOIRE DES AMBROISIES	• L'observatoire national des ambroisies : https://ambroisie-risque.info/
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – ars Grand Est	• L'Agence Régionale de Santé Grand Est : https://www.grand-est.ars.sante.fr/datura

ROSACE
La fibre optique en Alsace

LA FIBRE EST À VOUS !
ABONNEZ-VOUS !

50€ offerts *
pour tout 1er raccordement à la fibre optique

Votre logement n'est pas encore fibré ?

Souscrivez à un abonnement fibre entre le 1er et le 30 juin 2025 et bénéficiez de **50€ offerts !**

N'attendez pas ! Passez dès maintenant à la fibre optique avant l'arrêt total du réseau téléphonique prévu prochainement dans votre commune.

Profitez de l'offre

* Règlement et informations disponibles en flashant ce QR code ou en consultant notre site internet

rosace-fibre.fr

SDEA
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

Deux guides pour la gestion durable des eaux pluviales urbaines

Vous vous demandez comment gérer les eaux de pluie sur votre terrain ? L'infiltration est-elle obligatoire ? Votre sol est-il adapté ? Comment dimensionner les ouvrages nécessaires à la gestion de vos eaux de pluie ?

Pour répondre à ces questions fréquentes et accompagner les acteurs du territoire, le SDEA a publié sur son site internet deux guides présentant des techniques d'infiltration des eaux pluviales :

Un guide pratique

Vous retrouverez dans ce guide les éléments essentiels concernant la réglementation du SDEA ainsi que des recommandations utiles.

Vous y découvrirez des techniques d'infiltration à mettre en œuvre directement sur votre parcelle, ainsi qu'un test de perméabilité simple à réaliser chez soi.

QR CODE à scanner

Un guide technique

QR CODE à scanner

Ce guide, plus détaillé, est structuré en deux parties complémentaires :

- **Partie 1 : Prescriptions techniques**
  Vous y trouverez la réglementation applicable à l'échelle nationale et celle spécifique au SDEA, l'analyse des contraintes techniques des projets et des outils de conception et de dimensionnement illustrés par des exemples concrets.
- **Partie 2 : Fiches techniques des ouvrages**
  Par ouvrage d'infiltration, vous trouverez des fiches comprenant une description de l'ouvrage, son principe de fonctionnement, une évaluation multicritère de ses performances, les méthodes de dimensionnement, les règles de mise en œuvre et les consignes d'entretien.

Vous retrouverez ces éléments et bien d'autres dans ces deux guides en lignes sur le site du SDEA

Le guide pratique est également disponible en format papier dans les centres et antennes du SDEA